

*Compte rendu du Comité Central d'Hygiène, de Sécurité  
et des Conditions de Travail (CCHSCT)  
du CNRS - 27 mai 2015*

Le CCHSCT s'est réuni sous la présidence de M. Christophe COUDROY, Directeur-Général Délégué aux Ressources.

Représentants SNTRS-CGT présents (2 sièges) : Alain BOUYSSY, Michel LION, Christine LUCAS.  
SGEN-CFDT : 2 sièges ; SNCS FSU : 2 sièges ; SNIRS CGC : 1 siège ; SNPTES : 1 siège, SUD Recherche EPST : 1 siège.

Secrétaire : SGEN-CFDT

Quorum : oui, avec 9 représentants du personnels ayant voix délibératives.

Pierre COURAL, nouveau DRH, est présent pour la première fois.

**Ordre du jour :**

1. Validation du Procès-verbal du CCHSCT du 17 février 2015; (Vote)
2. Propositions des représentants du personnel de modification du règlement intérieur du CCHSCT ; (Vote)
3. Présentation du bilan d'activités prévention et sécurité 2014
4. Avis sur le programme annuel 2015 définitif de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (document ci-joint) ; (Vote)
5. Composition et objectifs du groupe d'études sur les troubles musculo-squelettiques ;
6. Information sur les formations prévention des risques psychosociaux ;
7. Présentation de la chargée de mission "risque chimique" ;
8. Suivi des actions en cours.

Les documents, pour les points 1 et 4 ont été envoyés 15 jours avant la réunion.

En introduction, le SNCS rappelle la demande des OS de débiter les réunions des instances à 13H00. C. COUDROY rappelle que l'administration s'est déjà engagée à ne pas convoquer les instances le lundi ou le vendredi. Pour des raisons d'agendas, il n'a pas été possible de commencer ce CCHSCT à 13H00. Pour le prochain, le message est entendu.

Le SNCS, au nom de toutes les OS, rappelle la demande d'inscrire à l'ordre du jour du CCHSCT la situation de l'INIST.

C. COUDROY répond qu'il n'y avait pas de raison d'inscrire la situation de l'INIST à l'ordre du jour. Le sujet a été discuté à la réunion Président/OS. Il ajoute que ce n'est pas de la compétence du CCHSCT. Le CRHSCT de la délégation Centre-Est a été réuni et un Comité de suivi a été mis en place. La direction de l'INIST a entendu le message et doit mieux communiquer sur la méthode.

Le SNTRS-CGT, d'accord avec la position du SNCS, conteste les réponses de l'administration.

SNCS, au nom de toutes les OS, demande qu'à partir des exemples des réorganisations de l'INIST et des fusions de délégation, le CCHSCT puisse faire des préconisations sur les conditions de travail dans le cadre de réorganisation de service au sein des structures opérationnelles du CNRS. C. COUDROY accepte la mise en place d'un groupe de travail.

**1. Validation du procès-verbal du CCHSCT du 17 février 2015; (Vote)**

Le SNTRS-CGT demande une modification de phrase portant sur : « une demande d'armoires de sécurité pour les bouteilles de gaz dans les laboratoires /budget INC ». Le PV est approuvé à l'unanimité.

## **2. Propositions des représentants du personnel de modification du règlement intérieur du CCHSCT ; (Vote)**

Les représentants du personnel ont proposé plusieurs amendements au règlement intérieur. Les propositions ont été envoyées avant la réunion.

L'administration a refusé la plupart des amendements qui, selon elle, s'écartent du décret n°82-453, notamment tout ce qui concerne les suppléants. Par exemple, elle refuse d'inscrire au RI que les « suppléants peuvent participer au débat » même si dans le fond elle est d'accord et précise que sa position sera inscrite au PV.

L'administration refuse d'ajouter un article avec les temps de décharge attribués aux représentants du personnel.

Vote sur le règlement intérieur amendé : 9 pour

## **3. Présentation du bilan d'activités prévention et sécurité 2014**

C. BENECKE (CNPS) présente et commente un PowerPoint.

Mise en avant de faits marquants en région : (demande SNTRS-CGT l'an dernier)

- Optimiser la politique de prévention et sécurité pour les unités à l'étranger :
  - Agent spécifiquement missionné (DR16),
  - Nomination d'Assistants de prévention (AP) et réalisation du Document unique (DUERP) dans les unités situées dans les DOM-TOM.
- S'appuyer sur le partenariat pour dynamiser le réseau des AP (exemple en DR18) :
  - mise en place d'un colloque annuel réunissant les AP de la circonscription et de 7 autres partenaires,
  - organisation multipartenaires de sessions de formation des AP,
  - mise en place d'une plateforme documentaire pour les AP partagée avec les partenaires, mutualisation des formations prévention et sécurité ...

SNTRS-CGT demande si le budget alloué à l'indemnisation des AP et géré par les délégations est encadré. C. COUDROY répond qu'il n'y a pas de consigne de l'administration centrale pour limiter ce budget.

SUD fait remarquer que les fiches issues de FEVAR (risques chimiques) ne sont pas remplies dans les laboratoires et demande des précisions sur leur devenir.

La CNPS n'est pas d'accord avec la 1<sup>ère</sup> remarque et répond, pour la 2<sup>e</sup>, que les fiches d'expositions sont conservées dans le dossier médical de l'agent.

SUD demande un bilan chiffré des FIE (fiches individuelles d'exposition) pour les CDD, la CNPS répond que pour les CDD (CNRS) les règles sont les mêmes que pour les titulaires, pour les CDD « multi-employeurs » la situation est plus complexe.

#### **4. Avis sur le programme annuel 2015 définitif de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (document ci-joint) ; (Vote)**

Le SNTRS-CGT s'inquiète que dans le programme annuel d'amélioration des conditions de travail, l'étude « Risques Psycho-sociaux (RPS) » concernant les IT ne soit pas chiffrée. Pas d'inquiétude répond C. COUDROY, l'étude sera financée.

Le CNRS a ajouté dans le programme la problématique des « Troubles Musculo-Squelettiques » (TMS) (orientations stratégiques 2014/2015 du MESR).

Vote sur le programme chiffré : unanimité des représentants du personnel (9 pour).

#### **5. Composition et objectifs du groupe d'études sur les Troubles Musculo-Squelettiques :**

La direction de l'établissement crée un groupe d'étude, comprenant le directeur des ressources humaines, des représentants du personnel (CCHSCT), le médecin de prévention, une infirmière, le conseiller ou l'assistant de prévention, des chefs de service, ainsi que des compétences spécifiques comme un ergonome ...

Dans un premier temps le groupe d'étude fera un état des lieux des situations et des pratiques à partir des facteurs connus suivants : facteurs biomécaniques liés au poste de travail, facteurs organisationnels, liés à l'organisation et à l'environnement de travail, facteurs psychosociaux, facteurs environnementaux.

Dans un deuxième temps le groupe d'étude proposera un plan d'action, qui se fonde sur une démarche ergonomique visant à transformer le travail pour maîtriser le risque (conception des postes de travail, choix des équipements de travail et des méthodes de travail...).

Les représentants du personnel sont SGEN-CFDT et Christine Lucas (SNTRS-CGT).

#### **6. Information sur les formations prévention des risques psychosociaux**

PowerPoint présenté par Corinne QUILGARS (DRH).

Présentation de la formation pour les encadrants et bilan de la journée de sensibilisation pour les représentants du personnel au CCHSCT et au CRHSCT.

#### **Formation RPS des encadrants :**

Cette formation d'une journée est destinée à sensibiliser les encadrants, sans limite de grade, aux RPS.

C'est la société REOR qui a été choisie après un appel d'offre, pour une durée de trois ans. En 2014, 9 sessions 147 participants, en 2015, 3 sessions avec 44 participants. Plusieurs délégations ont mutualisé la formation. Il est prévu 12 sessions par an. Le RH de la délégation intervient au cours de la session. La formation a été présentée dans CNRS-hebdo. La formation comprend un questionnaire en

fin de ½ journée, des échanges entre pairs et une évaluation à froid plus tard. L'administration assure avoir de bons retours sur cette formation.

C. COUDROY conclue en disant que la DRH mène plusieurs actions en parallèle sur le sujet de la prévention des RPS :

- Gestion du temps
- Nécessité du dialogue social
- Bonne pratique sur l'utilisation des TIC

### **Formation RPS des membres des CHSCT :**

Cette formation (2 jours dont un en 2014) rentre dans le cadre du protocole d'accord du 22 octobre 2013 sur la prévention des RPS dans les fonctions publiques.

L'objectif est de donner aux représentants du personnel une base commune sur la prévention des RPS. 3 sessions ont été organisées en 2014, deux à Meudon et une à Lyon avec deux formateurs différents du cabinet Catéis.

Le retour sur la formation à Meudon est mitigé, en raison principalement d'un mauvais choix du formateur.

La direction regrette la faible participation des représentants du personnel (82 sur 284) et se tourne vers les syndicats pour augmenter ce nombre en 2015.

Les syndicats font remarquer que l'information sur cette formation a été diffusée avec un délai très court pour s'inscrire.

Une deuxième journée sera organisée à l'automne, avec une information au minimum un mois à l'avance.

### **7. Présentation de la chargée de mission "risque chimique" :**

PowerPoint présenté par Mme F. MAZE-CORADIN, nouvelle chargée de mission.

Première action, création d'un cahier de prévention des risques chimiques, création d'un groupe de travail comprenant un représentant du CCHSCT (SNCS).

*Annonce du remplacement de FEVAR par un produit de l'INRS. FEVAR est un fichier excel d'aide à l'évaluation du risque chimique suivant la méthodologie simplifiée de l'INRS (ND2233).*

### **8. Suivi des actions en cours :**

Tableau présenté en séance par J. WYBIER (CNPS)

Fin du CCHSCT à 18h00

### **GLOSSAIRE**

AP : Assistant de prévention

CCHSCT : Comité central d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CDD : Contrat de travail à durée déterminée

CNPS : Coordination nationale de prévention et de sécurité

CRHSCT : Comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

DGDR : Directeur général délégué aux ressources

DOM-TOM : Départements et territoires d'outre-mer

DRH : Directeur des ressources humaines  
DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels  
FIE : Fiche individuelle d'exposition  
INIST : Institut de l'information scientifique et technique  
INRS : Institut national de recherche et de sécurité  
OS : Organisation syndicale  
RI : Règlement intérieur  
RPS : Risques psychosociaux  
TIC : Technologies de l'information et de la communication  
TMS : Troubles musculo-squelettiques